



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 16 décembre 2024

DELIBERATION N°2024-058

L'an 2024, le 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS :

Nelly JANIN QUERCIA, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR :

Nathalie GOIX pouvoir à Didier PERRIN, Gérard FEY pouvoir à Annie PONTHEUX, Sandrine MOUTIN pouvoir à Yoann SALLAZ-DAMAZ, Aldo CARBONARI pouvoir à Bénédicte GUILLAUMIN, Prazeres RIBEIRO pouvoir à Alfio PENNISI.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/11/2024

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 04/11/2024. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2024-058 : Décision modificative n°3 au budget communal 2024 : ouverture de crédits

Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteure

INDIQUE que des dépenses imprévues au budget primitif 2024 ont eu lieu en cours d'année au chapitre « 011-Charges à caractère général » : il s'agit notamment d'une forte régularisation de la part du fournisseur d'électricité sur un montant trop perçu en 2023 au titre de l'amortisseur électricité, de montants liés aux contrôles de sécurité incendie et de prestations en espaces verts externalisées ;

Ces dépenses supplémentaires s'équilibrent par des recettes fiscales perçues au-dessus de la prévision au chapitre « 731-Fiscalité locale », de la manière suivante :

Section de FONCTIONNEMENT				
	Dépenses	Recettes	BP 2024 et DM n°1 et 2	Total
	Augmentation de crédits	Augmentation de crédits		
Article D 6061 - Fournitures énergie électricité	+ 20 000,00 €	-	120 000,00 €	140 000,00 €
Article D 611 - Contrats de prestations de services	+ 15 000,00 €	-	155 790,63 €	170 790,63 €
Article D 61521 – Entretien et réparations sur biens immobiliers Terrains	+ 15 000,00 €	-	15 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL Chapitre 011 Charges à caractère général	+50 000,00 €	-	824 290,63 €	874 290,63 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement 2024	+50 000,00 €	-	2 843 304,40 €	2 893 304,40 €
Article R 73111 - Impôts directs locaux	-	+ 50 000,00€	1 523 000,00 €	1 573 000,00 €
TOTAL R Chapitre 731 - Fiscalité locale	-	+ 50 000,00€	1 733 100,00 €	1 783 100,00 €
TOTAL Recettes de fonctionnement 2024	-	+ 50 000,00€	2 843 304,40 €	2 893 304,40 €

Il est ainsi **PROPOSE** au Conseil municipal d'adopter les ouvertures de crédits exposées ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE son accord pour les ouvertures de crédits indiquées ci-dessus.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 19/12/2024

Reçu en préfecture le : 18/12/2024

Exécutoire le : 19/12/2024

Pour extrait conforme au registre des
 Délibérations et des décisions administratives
 Noyarey, le 18/12/2024

Le Maire
 Nelly JANIN QUERCIA

